

FEMMES RURALES DES PAYS PAUVRES ET DEVELOPPEMENT

En 1995 s'est tenue à Beijing (Chine) la 4^{ème} Conférence de l'ONU sur les Femmes. A cette occasion, la Déclaration de la FIMARC¹ dont l'ACRF est membre mettait déjà en évidence que « Malgré la discrimination culturelle à laquelle sont soumises les femmes, elles jouent un rôle fondamental dans la vie quotidienne et dans le travail de la production agricole ; elles représentent une force essentielle au soutien et à l'harmonie de la vie familiale, contribuent, au travers d'une participation active croissante, à l'enrichissement des organisations populaires et sont capables d'être actrices dans la construction d'une société nouvelle. »

A la veille de l'édition 2010 de la Marche Mondiale des Femmes, l'ACRF s'interroge à nouveau sur l'accès au développement pour les femmes des pays du Sud, notamment à la lumière des multiples analyses et témoignages que la FIMARC reçoit de ses membres, paysans et paysannes du Sud. Quinze ans plus tard, la situation des femmes a-t-elle réellement changé ? En regard des témoignages reçus, il nous faut constater que loin de s'améliorer, la situation des femmes et des filles est plutôt en régression sous la pression constante de la globalisation : les effets de la mondialisation rendent leurs conditions de vie des extrêmement difficiles. Pourtant elles ne baissent pas les bras et poursuivent leurs efforts d'organisation, de formation, de débrouille au quotidien pour jouer à plein leur rôle de mère de famille, d'élue politique, de travailleuse aux mille fonctions. Elles demeurent toujours autant déterminées à s'engager pour le maintien des familles et la cohésion sociale dans une perspective de développement durable.

« Eduquer une femme, c'est éduquer une nation »

Dans les communautés « aborigènes » d'Argentine, traditionnellement, c'est l'homme qui représente la « communauté ». Malgré cela, par leurs actions concrètes, des femmes se font élire et accèdent à des postes de responsabilité et de représentation de leurs concitoyens. Mais elles soulignent dans le même temps le manque de lieux où elles peuvent exprimer librement leurs problèmes. Ces lieux sont indispensables pour analyser les situations, s'initier au pouvoir et s'organiser en toute indépendance.

L'éducation joue un rôle capital dans l'accès à la participation citoyenne et dans le développement des communautés locales. Celle des femmes en particulier est un puissant levier de lutte contre la pauvreté. L'école leur donne des outils : savoir compter pour gérer l'économie familiale, lire pour s'informer et communiquer, s'adapter au contexte nouveau. Le manque de formation initiale pour les filles et les

¹ FIMARC : Fédération Internationale des Mouvements Ruraux Catholiques

femmes est donc un obstacle à leur pleine participation en tant que personne à part entière. Tous les observateurs sont d'accord avec cette affirmation : « Éduquer une femme, c'est éduquer une nation ».

En l'an 2000, l'ONU a proclamé les « Objectifs du Millénaire pour le Développement ». L'objectif N° 2 affirme : « D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. » Dans le monde, un enfant sur cinq n'a pas accès à l'éducation primaire. Les filles représentent 57 % des enfants non scolarisés ; les deux tiers des 876 millions d'analphabètes adultes sont des femmes (rapport de l'UNESCO), soit 584 millions de femmes. Sur 65 pays en développement, environ la moitié a atteint la parité dans l'enseignement primaire, environ 20 % dans le cycle moyen ou secondaire et 8 % dans le supérieur. Dans les pays en développement, seulement une fille sur trois inscrites dans le primaire achèvera ce cycle. Le Sénégal consacre environ 40 % de son budget national pour l'éducation. Dans le primaire, 91 % des filles sont scolarisés. Mais le défi du pays est de les maintenir dans les cycles moyens et secondaires, faute de volonté des familles et du poids des traditions.

Pour favoriser l'accès à l'éducation, indispensable pour les filles et les femmes, des moyens sont à mettre en œuvre: lutter contre les facteurs de discrimination, assurer la sécurité des filles à l'école (par exemple avoir des latrines qui ferment), éliminer les stéréotypes sexuels des manuels scolaires, recruter plus de femmes enseignantes, supprimer les frais de scolarité.

Le coût est noté comme la cause majeure de non-scolarisation des enfants, notamment des filles. La suppression des frais de scolarité « est le moyen le plus efficace d'accroître les effectifs du primaire et de réduire les disparités entre les sexes » (UNESCO). Mais cette gratuité représente un coût élevé pour les budgets des pays, dont beaucoup ont peu de ressources financières. Il s'agit donc de choix politique, que l'aide des pays riches peut faciliter : l'accès pour chaque enfant à l'éducation primaire de qualité d'ici 2015 (Objectif du Millénaire pour le Développement – ONU) représente 10 milliards de US dollars supplémentaires par an; par comparaison, les dépenses pour l'armement dans le monde représentent 900 milliards de dollars par an. Au bout du compte, la question peut se résumer ainsi : « L'éducation est-elle un service économique ou un investissement à long terme pour l'avenir des populations ? Quelle priorité se donner : l'éducation ou l'armement ? »

Si la gratuité de l'enseignement est un facteur majeur pour favoriser l'accès des filles à l'éducation, encore faut-il, au niveau culturel, que les manuels scolaires ne reproduisent pas les images traditionnelles des tâches dévolues aux femmes : ménage, famille. Trop souvent l'école reproduit, au quotidien, les schémas d'organisation sociale : l'espace public réservé aux hommes ; les femmes confinées dans l'espace domestique.

Prendre conscience des stéréotypes sexuels et des inégalités

Au sein de la de la FIMARC, les mouvements membres apprennent à décoder les situations d'injustice, d'oppression et de discrimination auxquelles les femmes sont soumises, spécialement dans le monde rural. La pauvreté des communautés paysannes oblige les femmes à travailler la terre pour compléter les ressources financières de la famille ; elles sont employées comme main d'œuvre bon marché, à des salaires inférieurs à ceux des hommes. Les femmes du monde rural doivent assumer les tâches domestiques, le soin et l'éducation des enfants, en les conciliant avec le travail de la terre, ce qui les met dans une situation désavantageuse par rapport aux hommes lorsqu'il s'agit de participer aux activités des organisations politiques ou sociales, ce qui les oblige à renoncer à l'avance à toute possibilité de formation. Ce manque de temps et d'espaces d'éducation de la femme dans le monde rural perpétue l'assignation de rôles différents à l'homme et à la femme.

Dans le domaine de l'emploi, de la rémunération, les disparités sont fortes. Les femmes ont moins de chance que les hommes d'occuper des emplois rémunérés de type classique et elles travaillent plus souvent qu'eux dans le secteur informel de l'économie, où il n'y a souvent ni prestations sociales, ni sécurité financière. Ainsi, dans le monde, les salariés et travailleurs rémunérés sont à 61 % des hommes. 79 % des employeurs dans le monde sont des hommes, les femmes n'occupant de tels postes que pour 21 %. En revanche, elles représentent 62 % des travailleurs familiaux non rémunérés, pour une grande part dans le secteur agricole. Il faut ajouter qu'elles assurent la plus grande part des tâches au foyer, travail non rémunéré, souvent peu apprécié, et qui ne figure pas dans les statistiques nationales de production.

Déjà en 1995, au terme la Conférence de Beijing, la FIMARC déclarait : « Nous affirmons notre conviction profonde en la capacité et les valeurs des femmes... »

Les capacités des femmes à participer au développement

Au Cameroun, une association aide les femmes à mettre leurs atouts en commun, car la lutte contre la pauvreté est primordiale. « Les femmes se définissent comme le pôle affectif de la famille et la scolarisation des filles est déterminante pour l'évolution de la famille et de la société. »

Au Burkina Faso, les femmes se rassemblent dans une association, de toutes origines et croyances, pour promouvoir un développement solidaire, harmonieux, durable ; elles osent montrer leurs capacités de gestion de projets.

En Argentine, Felisa a été élue responsable de sa communauté « aborigène ». Elle organise les femmes pour leur droit à la terre, organise des groupes de jeunes femmes pour réfléchir à leur avenir, a mis en place un réfectoire commun pour que les enfants bénéficient d'une meilleure alimentation. Elle est présente à la radio locale pour parler des problèmes et des droits des femmes. Virginia, élue à la responsabilité de sa communauté, dit avoir « perdu la peur : je sors de chez moi pour aller voir d'autres femmes, d'autres communautés, d'autres types d'actions, pour nous enrichir. » Conséquence : les femmes participent aux rencontres, perdent la peur, existent en tant que personnes. Ces actions changent le visage des peuples indigènes.

Au Kenya, une association donne le pouvoir aux femmes et aux enfants par leur participation active aux efforts de paix, tandis qu'au Guatemala, il s'agit de développer les actions pour une meilleure santé et hygiène, la protection de l'environnement, de proposer l'alphabétisation aux femmes ; l'initiatrice de ces actions a été élue maire auxiliaire de son village.

En Amérique latine, des femmes promeuvent des groupes communautaires pour participer au développement rural. Elles cherchent des réponses aux problèmes de la production pour le bien-être de la communauté : production vivrière, crédit solidaire, activité artisanale de laine, dans la perspective du développement durable. En Bolivie, des femmes ont réalisé une route afin de désenclaver le village ; elles luttent contre une société transnationale d'exploitation de leur forêt. Dans d'autres pays, elles créent des ateliers pour la conservation des sols, une agriculture biologique et la protection de l'environnement, apprennent à diversifier les produits pour une meilleure alimentation, à produire de la qualité en refusant les OGM. De multiples activités permettent aux femmes d'améliorer leurs revenus personnels et ceux de leur famille : fabrication et vente de savon, champs communautaires, vente de produits biologiques, conservation des semences, caisses de micro-crédit, ateliers d'artisanat. Elles œuvrent à faire connaître les droits civiques et tous les droits pour les femmes et les hommes.

Au Ghana, une association œuvre à maintenir un environnement sanitaire pour prévenir les maladies, développe la création de jardins potagers, l'apiculture, la vente de produits en laine. Au Nigeria, elles développent des technologies conçues pour elles-mêmes et agissent en réseaux pour transformer les produits locaux pour la vente, ce qui exige de la formation et l'organisation en coopérative avec des micro-crédits.

En Inde – et dans de nombreux pays – des groupes de « Théâtre de rue » évoquent les réalités de la vie des femmes, permettent leur expression et leur participation active dans la prise de conscience de leur situation. Au Togo, Honorine traduit des textes sur la formation en langue locale, afin que les femmes connaissent leurs droits.

Des valeurs fondatrices et mobilisatrices

Au travers de toutes ces actions, nous retrouvons des constantes : formation, information, action citoyenne ; faire connaître les droits des femmes ; développer l'éducation et l'alphabétisation ; améliorer la santé des familles et des communautés ; mettre en place des moyens pour des revenus complémentaires ; défendre l'environnement et la biodiversité ; s'engager et assumer des responsabilités politiques locales ; etc. Les Mouvements, groupes et associations sont des lieux de réflexion, d'évaluation, de revendication des droits et des responsabilités.

La réflexion autour des droits humains est fondamentale et entraîne des prises de conscience, facteurs de changement. Ainsi la prise de conscience que le déni du droit à l'éducation entraîne l'exclusion du marché du travail et de toute protection sociale, notamment pour les filles et les femmes ou que le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire est un appel à un meilleur accès des pauvres, en particulier des femmes, aux ressources : crédit, semences, terre, eau considérées comme bien public universel. Savoir et reconnaître que toute forme de violence contre des femmes sont des violations des droits humains fondamentaux et ne peuvent être justifiées par aucune coutume, religion, pratique culturelle ou pouvoir politique et que les gouvernements qui se réclament des Droits Humains de l'Homme doivent condamner tous les pouvoirs, politique, religieux, économique ou culturel, qui exercent un contrôle sur la vie des femmes.

Les femmes s'investissent et leur participation aux décisions fait changer les situations. Elles s'investissent au quotidien mais pour leur engagement ne s'épuise pas, pour que leur cause qui est aussi la nôtre progresse, s'inscrire dans des réseaux d'associations d'hommes et de femmes est une nécessité vitale aujourd'hui. Les revendications portées mondialement par ceux-ci ne peuvent que faire écho et soutenir tous ces engagements de femmes rurales

Des mouvements dénoncent et font écho

« Un changement profond des structures et des mentalités dans les sphères législative, économique et éducative doit être opéré. La FIMARC lance un appel urgent aux gouvernements pour que :

- l'on approuve des lois contre la discrimination des femmes dans le monde rural ;
- l'on mette en place des mesures concrètes et bien articulées qui rendent possible la réalisation de projets de formation ; garantissent la coéducation dans les écoles ; favorisent le « protagonisme » des femmes ; garantissent leur protection contre les mauvais traitements et leur procurent les soins sanitaires ; empêchent la prostitution ; contrôlent l'impact social des pratiques traditionnelles et religieuses à caractère discriminatoire. » (Déclaration du Comité exécutif FIMARC – Mai 1995).

Dans la « Charte mondiale des femmes pour l'humanité », rencontre de décembre 2004 au Rwanda, les participantes déclarent que « ...l'oppression, l'exploitation, l'égoïsme, la recherche effrénée du profit menant aux injustices, aux guerres, aux violences, ont une fin. Nous rejetons ce monde où le patriarcat et

le capitalisme maintiennent les femmes sous domination. Cinq valeurs fondent notre démarche : égalité, liberté (conditions pour la démocratie), solidarité, justice, paix. »

La « Marche mondiale des Femmes » revendique l'autonomie économique et sociale des femmes à travers l'exercice de leurs droits aux ressources de base, à la culture, à la citoyenneté, à l'éducation, à l'égalité dans le travail et le partage des tâches. « La pauvreté humaine est plus que l'absence de bien-être ; c'est la négation des opportunités de chacune et de chacun et des droits fondamentaux dont la citoyenneté, négation encore plus grande pour les femmes. »

Daisy Herman
Secrétaire générale de la FIMARC,
chercheur associé ACRF

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de

